



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 3257

Texte de la question

TEXTILE-HABILLEMENT

M. le président. La parole est à Mme Monique Collange, pour le groupe socialiste.

Mme Monique Collange. Monsieur le président, en tant que membre de la commission des affaires étrangères, je voudrais saluer le moment émouvant que nous venons de vivre. Palestine et Israël, main dans la main : cela fait plaisir à tout le monde. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)*

Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

Le textile-habillement, qui emploie encore 200 000 personnes en France, est un secteur qui a beaucoup souffert et qui continue à vivre des moments difficiles, notamment du fait du ralentissement économique international, de la concurrence très vive des pays à bas salaires, de la montée en puissance des pays asiatiques, et en particulier de la Chine, qui vient d'intégrer l'OMC.

Secteur en mutation, il est aussi innovant avec des métiers et des produits qui se renouvellent profondément. Les nombreux défis technologiques et d'organisation qu'affronte la filière sont de formidables opportunités de développement. Les pouvoirs publics doivent se mobiliser pour soutenir et accompagner ce secteur à un moment décisif pour lui. Il pèse particulièrement lourd en termes d'emploi dans nos régions. Ainsi, en Midi-Pyrénées, il compte encore 12 000 salariés. Les industries du textile et de l'habillement conservent un poids important dans le Tarn et l'Ariège puisqu'elles constituent la première activité industrielle de ces départements. Pour toutes ces raisons, la filière textile-habillement doit faire l'objet d'une attention accrue et permanente des pouvoirs publics.

Monsieur le ministre, je vous demande quelles initiatives le Gouvernement compte prendre concrètement pour promouvoir l'innovation et la création, pour soutenir nos entreprises textiles à l'exportation, enfin pour sensibiliser et défendre nos PMI face aux risques de contrefaçons ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Madame la députée, le secteur du textile-habillement est en effet un secteur très important, c'est même la deuxième industrie de France par le nombre de ses salariés et pour sa présence dans presque toutes les régions. Bref, c'est un secteur clé à la fois traditionnel et plein d'avenir.

Le Gouvernement, qui fonde en lui de grands espoirs, met en oeuvre un appui réel à l'ensemble de la filière, allant dans le sens préconisé par les travaux du groupe animé par le président Balduyck - le groupe d'études sur l'industrie textile -, dont 150 députés environ siégeant sur tous les bancs de l'Assemblée nationale ont nourri la

réflexion.

Je vous livre quelques mesures concrètes et des initiatives qui concernent tout le territoire. Pour renouveler les formations et les compétences, un centre national dédié aux technologies de l'information pour le textile-habillement est implanté à Roanne. Un autre projet va se concrétiser dans les tout prochains jours - au lendemain des événements émouvants que nous avons vécus avec Yves Saint-Laurent, il prend un relief particulier - puisque j'ai décidé d'installer une cité de la création et de la mode à Paris qui accomplira un travail important pour le textile-habillement et pour d'autres secteurs liés à la création.

Enfin, nous avons hier mis en place avec la profession, dont je salue le dynamisme, le Réseau industriel du textile-habillement qui associera les industriels et les centres de recherche et de formation, c'est-à-dire les petites et moyennes entreprises comme les grandes, et des laboratoires de recherche privés comme des laboratoires publics. Il sera chargé d'accompagner tous les projets innovants et créatifs de ce secteur. L'objectif est de développer les produits, les services, les procédés et des méthodes de travail nouveaux. C'est un réseau à fort ancrage régional, puisque les huit premières régions de la filière, dont la vôtre, madame la députée, Midi-Pyrénées, sont associées en tant que pôles d'excellence nationaux. Oui ! Dans le cadre d'une politique industrielle active et dynamique, monsieur Sarre, le textile a vraiment un avenir aux yeux du Gouvernement, et nous nous employons à l'accompagner. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monique Collange](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3257

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 janvier 2002